



REGLEMENT DE LA CONSULTATION

Objet du Marché Public

Fourniture de denrées alimentaires brutes et Assistance Technique

Consultation F260930

Date limite de réception des offres :

Jeudi 05 Novembre 2026 à 12 heures (heure de Paris)

Sommaire

1	Objet du marché.....	4
1.1	<i>Intitulé.....</i>	4
1.2	<i>Division en lots</i>	4
2	Durée du marché	4
3	Lieu d'exécution.....	4
4	Conditions relatives au marché.....	4
5	Présentation de la procédure de consultation.....	5
5.1	<i>Type de procédure et références :.....</i>	5
5.2	<i>Conditions de participation</i>	5
5.3	<i>Critères d'attribution des offres</i>	5
5.4	<i>Contenu du dossier de consultation.....</i>	5
5.5	<i>Personnes à contacter</i>	5
6	Réponses attendues à la consultation	5
6.1	<i>Variantes</i>	5
6.2	<i>Date limite de réception des offres :</i>	6
6.3	<i>Validité des offres :</i>	6
7	Contenu de la réponse	6
7.1	<i>Contenu de la réponse</i>	6
7.2	<i>Modalités de remise des candidatures et des offres.....</i>	6
8	Traitement des réponses.....	7
8.1	<i>Examen des candidatures :</i>	7
8.2	<i>Examen des offres :</i>	7
8.3	<i>Classement des offres :</i>	7
9	Visite de l'établissement.....	7

A ☐ TRAVAUX B ☒ FOURNITURES et ☒ SERVICES

Nom ou raison sociale ou adresse

Pouvoir Adjudicateur		
Nom ou raison sociale de l'acheteur :	Groupement Hospitalier du Sud de l'Oise	
Adresse :	Boulevard Laënnec – BP 72	
Code Postal :	60109	
Ville :	CREIL CEDEX	
Personne responsable du marché :	Monsieur Pascal RIO, Directeur	
Téléphone :	03.44.61.60.00	
Courriel :	achats@ghpso.fr	
	Lot n°1	Lot n°2
Nom ou raison sociale du site :	Hôpital Local - EHPAD	Centre Hospitalier Georges Decroze
Adresse :	15 Rue Beauregard	5 Rue Ambroise Croizat
Code Postal :	60440	60700
Ville :	NANTEUIL LE HAUDOUIN	PONT SAINTE MAXENCE
Personne responsable de l'établissement	Monsieur Pascal RIO, Directeur	Madame Laura BOULOGNE-MARTINE, directrice
Téléphone :	03 44 88 00 04	03.44.31.77.00
Courriel :	secretariat@hl-nanteuil.fr	direction@ch-pont.fr

1 Objet du marché

1.1 Intitulé

Fournitures de denrées alimentaires brutes et assistance techniques nécessaires à la restauration de l'EHPAD de Nanteuil le Haudouin et au Centre Hospitalier de Pont Sainte Maxence.

Le présent marché est régi par le CCAG FCS en vigueur.

1.2 Division en lots

Prestations divisées en lots : ☐ Non ☒ Oui

Motif : Allotissement géographique et spécifiés de prestations suivant les établissements.

2 Durée du marché

Le marché est conclu pour une période d'un an renouvelable tacitement trois fois un an (soit jusqu'au 4 ans).

La date prévisionnelle de démarrage du marché est le 01/02/2027, la date contractuelle est la date indiquée à l'acte d'engagement par le pouvoir adjudicateur au moment de la notification du marché.

En cas de non-reconduction du marché, il sera dénoncé par lettre recommandée avec accusé de réception 2 mois avant la date anniversaire.

3 Lieu d'exécution

Lot n°1 :

EHPAD Le Beau Regard
15 rue Beauregard
60440 Nanteuil le Haudouin

Lot n°2 :

Hôpital Georges Decroze
5 Rue Ambroise Croizat
60700 Pont Sainte Maxence

4 Conditions relatives au marché

En application de l'article L. 6132-3, L. 6143-7 et R. 6132-16 du code la santé publique (CSP), le directeur de l'établissement support du Groupement hospitalier de territoire Oise sud est désigné comme coordonnateur du présent marché.

- Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : **Budget propre des établissements.**
- Langue devant être utilisée dans l'offre ou la candidature : **Française.**

5 Présentation de la procédure de consultation

5.1 Type de procédure et références :

Le présent marché public est passé en appel d'offres ouvert en application de l'article L2124-2 et R2124-2 du code de la commande publique.

Numéro de référence attribué au marché par la personne publique : **F260930**

5.2 Conditions de participation

Les candidats ne doivent faire l'objet d'aucune des interdictions de soumissionner au Code de la Commande Publique.

5.3 Critères d'attribution des offres

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

1 Prix des prestations	35%
2 Qualité et fréquence des denrées alimentaires	35%
3 Assistance technique	30%

Le prix des prestations sera évalué à partir du DQE de l'annexe financière.

La qualité et la fréquence des denrées alimentaires seront évaluées à partir des menus proposés qui devront respecter le plan alimentaire fourni par les établissements.

L'assistance technique, les conditions d'approvisionnement seront évaluées à partir des délais de livraison et des moyens mis en œuvre pour exécuter les prestations demandées.

5.4 Contenu du dossier de consultation

- Règlement de consultation
- Cahier des clauses administratives particulières
- Cahier des clauses techniques particulières
- Annexe financière
- Plan alimentaire
- DC1 et DC2 à remplir

5.5 Personnes à contacter

Pendant le temps de la consultation des offres, **toutes les communications devront être faites sur la plateforme** à l'adresse suivante :

<https://www.marches-publics.gouv.fr/>

6 Réponses attendues à la consultation

6.1 Variantes

Les variantes sont autorisées mais les candidats devront obligatoirement répondre à l'offre de base telle que décrite dans le cahier des charges.

6.2 Date limite de réception des offres :

Les offres devront être remises sous forme dématérialisée à l'adresse suivante :
<https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Avant la date indiquée dans la page de garde du présent règlement.

L'enveloppe électronique devra contenir l'ensemble des documents requis et avoir été signée par le mandataire engageant l'entreprise.

Le seul référentiel de temps valable pour la fin de la période de consultation est l'heure du serveur.

Les offres transmises hors délai ne seront pas prises en compte.

Il est rappelé que la durée du téléchargement est fonction du débit de l'accès à Internet du soumissionnaire et de la taille des documents à transmettre.

6.3 Validité des offres :

Les offres sont valables 150 jours à compter de la date limite de réception des réponses.

7 Contenu de la réponse

7.1 Contenu de la réponse

L'ensemble du dossier doit contenir :

- Les renseignements relatifs à la candidature (type formulaires DC1 et DC2*)
 - *La transmission et la vérification des documents de candidatures peuvent être effectuées par le dispositif Marché Public simplifié sur présentation du numéro de SIRET*
- L'acte d'engagement, daté, signé avec le cachet de l'entreprise et le nom lisible du signataire et sa qualité.
- Les annexes financières jointes en format Excel
- Un mémoire technique
- Menus sur 6 semaines, comprenant :
 - Les denrées proposées "loi EGALIM"
- Plan alimentaire
- Attestation de viste

⇒ Tous ces documents doivent être signés par la personne habilitée à engager la société et dont le nom sera mentionné dans les différentes rubriques. Ils doivent être en français ou traduit en français s'ils émanent d'une autorité étrangère (loi n°94.665 du 4 mai 1994).

Le ou les candidats retenus devront fournir dans un délai de 5 jours les certificats délivrés par les organismes compétents (NOTI 1 et NOTI 2 ou 3666-1.2.3, URSSAF).

⇒ * les formulaires DC1 et DC2 sont disponibles sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj>

7.2 Modalités de remise des candidatures et des offres

Les candidatures et offres doivent être transmises:

directement sur le site <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

8 Traitement des réponses

8.1 Examen des candidatures :

Les établissements et la cellule des marchés du Groupe Hospitalier Public du Sud de l'Oise déterminent dans un premier temps si les candidats remplissent les conditions de participation à la consultation.

Si des documents manquent ou sont incomplets, la cellule des marchés du G.H.P.S.O. peut demander à l'ensemble des candidats concernés de compléter leur candidature dans un délai qui ne pourra être supérieur à 5 jours.

Les candidatures incomplètes ou qui ne remplissent pas les conditions de participation à la consultation (candidats ne présentant pas les garanties techniques et financières suffisantes) sont rejetées, l'offre correspondante n'étant pas examinée.

8.2 Examen des offres :

Il peut être demandé aux candidats dont la candidature a été retenue de préciser ou de compléter la tenue de leur offre.

8.3 Classement des offres :

Les offres jugées irrégulières, inacceptables ou inappropriées au sens des articles L2152-2 à L-2152-4 du Code de la Commande Publique sont éliminées et les autres offres, pour lesquelles la candidature a été retenue sont classées en fonction des critères d'attribution définis au 5.3 du présent document.

9 Visite de l'établissement

Une visite **obligatoire** du site devra être effectuée avant la réception des offres.

La personne chargée d'organiser cette visite, **sur rendez-vous** est :

Lot n° 1 :

Nanteuil le Haudouin :

Nom Prénom : SWIECICKI Elodie

Tél. : 03.44.88.30.42

Courriel : elodie.swiecicki@hl-nanteuil.fr

Lot n°2 :

Pont Sainte Maxence :

Nom Prénom : PERELLO Estelle

Tél. : 03.44.31.77.03

Courriel : estelle.perello@ch-pont.fr

Un récépissé de visite vous sera remis et devra être joint au dossier d'appel d'offres.

10 Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires ou modifications du DCE seront communiqués aux candidats au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres. Le GHT se réserve la possibilité de ne pas répondre aux questions des candidats qui seraient émises dans un délai de moins de 10 jours avant la date limite de remise des offres.

Les échanges relatifs à la consultation sont réalisés sur plateforme :

<https://www.marches-publics.gouv.fr>